

N° 2024-030

Chargé-e de mission diagnostics et suivis des actions de conservation des pétrels endémiques

Conditions d'accès

Poste de catégorie A ouvert aux personnels contractuels. – 2 ans et 3 mois – contrat projet

Prise de poste : 1^{er} octobre 2024 et fin du contrat le 31 janvier 2027

Contexte et organisation

Le Parc national de La Réunion, créé par le Décret 2007-296 du 5 mars 2007, est géré par un établissement public à caractère administratif placé sous tutelle du ministère de l'environnement.

La création du Parc national répond à la volonté de préserver un environnement remarquable en prenant en compte les particularités locales et les objectifs d'un développement durable du territoire. Le patrimoine naturel réunionnais se caractérise par un volcanisme encore actif, un endémisme très important et une grande palette d'habitats, de paysages minéraux ou végétaux, qui ont justifié l'inscription des Pitons, Cirques et Remparts de l'île de La Réunion sur la liste du Patrimoine mondial par l'Unesco.

Dans un contexte de croissance démographique et de développement de l'urbanisme, l'établissement public doit faire vivre et animer le projet de territoire défini par la Charte du parc national (approuvée par décret le 21 janvier 2014), en mettant en œuvre ou coordonnant des actions identifiées et construites avec les différents partenaires.

Ces actions issues de la priorisation des enjeux de la charte sont les composantes d'un plan pluriannuel d'action à 4 ans, autour desquels sont mobilisés les moyens humains et financiers de l'établissement.

L'établissement public Parc national est organisé géographiquement en plusieurs sites :

- Un siège situé à La Plaine des Palmistes qui héberge la direction, le secrétariat général et trois services techniques ;
- Quatre services territoriaux dits « secteurs », installés à La Plaine des Palmistes (Secteur Est), Trois-Bassins (Secteur Ouest), Saint-Pierre (Secteur Sud) et Saint-Denis (Secteur Nord).

Le Pétrel noir de Bourbon (PNB) et le Pétrel de Barau (PB) sont deux espèces endémiques de La Réunion qui sont menacées par des espèces introduites, principalement des prédateurs, mais aussi potentiellement par les dégâts secondaires occasionnés par les ongulés. Dans ce contexte, le Pétrel noir de Bourbon est considéré en danger critique d'extinction par l'UICN et le Pétrel de Barau en danger d'extinction. Ces espèces sont donc prioritaires, en termes de conservation. Le cœur du Parc national de La Réunion héberge la totalité des colonies de reproduction connues de Pétrel de Barau et les seules colonies connues de Pétrel noir de Bourbon. L'établissement public, Parc national a donc une responsabilité toute particulière sur le bon état de conservation de ces deux espèces.

Le projet Fonds Vert « Conservation des pétrels endémiques » a pour objectifs :

- D'acquérir les connaissances pour mieux connaître l'état de conservation des pétrels et mettre en place un suivi optimisé des indicateurs dans le temps (comprenant la bancarisation des données recueillies de manière uniformisée par les différents partenaires) ;
- De mettre en place les actions elles-mêmes pour limiter la pression exercée par les prédateurs introduits ;
- D'optimiser les processus des actions de conservation, les évaluer et améliorer leur efficacité ;
- De consolider la mise en œuvre d'une gestion multi-acteurs.

Finalités du poste

La présente fiche de poste s'inscrit dans le projet Fonds Vert « Conservation des pétrels endémiques » qui est mis en œuvre du 01/10/2023 au 31/08/2026.

Rattaché.e à la hiérarchie fonctionnelle du chargé de mission « Conservation des espèces animales à enjeux » et la hiérarchie directe de la responsable du service préservation des patrimoines naturels, le ou la chargé.e de mission aura pour mission de contribuer techniquement aux opérations visant à :

- Acquérir les connaissances pour mieux connaître la localisation et l'état des populations de pétrels, ainsi que les menaces les plus impactantes ;
- Mettre en place les dispositifs de réduction de certaines populations des espèces exotiques les menaçant ;
- Optimiser les outils et dispositifs de terrain, les relevés, et analyser les données recueillies ;
- Optimiser les actions de conservation sur la base des données recueillies ;
- Contribuer à maintenir et développer les partenariats nationaux et internationaux ;
- Mettre en œuvre des procédures de gestion et d'analyse des données recueillies.

Mission et activités principales

Il-elle contribuera de façon opérationnelle :

- À l'évaluation des connaissances déjà acquises sur les espèces cibles (endémiques et invasives) ;
- À l'acquisition et l'analyse de données actualisées sur les deux espèces de pétrels endémiques et les espèces invasives les impactant, par le biais de techniques innovantes (télémétrie, bioacoustique, suivis caméra, e-DNA, drone...) ;
- À la définition des protocoles de suivi des actions de conservation ;
- À la mise en œuvre des plans opérationnels de lutte contre les espèces invasives introduites ;
- À la consultation des acteurs et experts aux différentes phases de ces actions ;
- À promouvoir le développement de solutions techniques locales avec les partenaires ;
- À la préparation de cahiers des charges, commandes, prestations nécessaires à ces actions ;
- À l'évaluation et au bilan des actions réalisées ;
- À la mise en œuvre de la commande publique (conventions, prestations, etc.) ;
- À l'organisation des retours d'informations à destination des partenaires et des instances et équipes du Parc national ;
- À la valorisation des actions conduites par l'Etablissement public et relatives à son domaine de compétence ;
- À la mise en place du processus de bancarisation et d'analyses des données issues des technologies déployées ;
- À la rédaction des rapports et bilans.

Il-elle mènera ces actions en lien avec l'ensemble des partenaires concernés par les différentes thématiques, en assurant leur animation, et participera aux actions réalisées par le Parc national, avec l'appui d'experts.

Compétences requises

Savoirs et connaissances :

- Connaissances et expériences importantes en matière de méthode d'acquisition de données nécessaires à la conservation de la faune sauvage, et particulièrement par le biais de suivis acoustiques, d'utilisation de caméra piège et de la télémétrie ;
- Connaissances et expériences en matière d'actions de lutte contre les espèces exotiques animales, en particulier les chats et rats, et autres espèces sources de menaces ;
- Expérience pour le travail en équipe, la construction et la mise en œuvre de programmes multipartenaires ;
- Connaissances en SIG (QGIS ...) et outils de collecte de données (kobocollect, géonature,

- ODK...);
- Connaissances solides en logiciel de gestion et d'analyse de données photographiques et acoustiques, ainsi que dans le développement de modèles de reconnaissance automatique ;
- Connaissance en analyses statistiques ;
- Connaissance de terrain et pratique technique de progression en terrain escarpé ;
- Anglais courant apprécié.

Savoir-faire, savoir-être et aptitudes :

- Capacité à déployer des protocoles de terrain en milieu tropical ;
- Capacité à déployer des outils et matériels de détection et de suivi des espèces animales ;
- Capacité de résolution des problèmes techniques et d'identification de solutions alternatives ;
- Rigueur et organisation ;
- Rigueur dans la gestion des données ;
- Qualité d'expression écrite et orale ;
- Maîtrise des outils courants de bureautique et bonne compétence rédactionnelle ;
- Maîtrise des outils en cartographie (Qgis) ;
- Aisance relationnelle ;
- Animation de réunions ;
- Maîtrise de l'anglais oral et écrit ;
- Dynamisme, autonomie, adaptabilité et sens de l'initiative ;
- Loyauté ;
- Sens de l'écoute, capacité de synthèse ;
- Sens du service public et respect des droits et obligations s'y référant.

Conditions d'accès au poste

- Permis de conduire B indispensable ;
- Bonne condition physique ;
- Etre autonome et disponible.

Rémunération

Prise en compte de l'expérience professionnelle selon les conditions de reprise d'ancienneté prévues par la réglementation **sur présentation de justificatifs d'emploi sur des postes équivalents** et classement sur la grille de rémunération des personnels de conception et d'encadrement et des spécialistes de haut niveau applicable pour les agents non titulaires de certains établissements publics de l'environnement (décret 2016-1697).

Localisation

Le poste est à pourvoir au siège du Parc national de La Réunion à La Plaine des Palmistes.

Dossier de candidature et date limite de candidature

La candidature composée d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae est à transmettre :

- **Exclusivement** à l'adresse courriel suivante : contact-rh@reunion-parcnational.fr, avec demande d'accusé de réception automatique.

La date limite de dépôt des candidatures : au plus tard le **31/08/2024**

Personnes à contacter pour information

- Madame Gwendoline LE LIARD – Cheffe du service Préservation des Patrimoines Naturels
gwendoline.leliard@reunion-parcnational.fr

- Madame Mariana BONET – Secrétaire générale
mariana.bonet@reunion-parcnational.fr